

B Politique

La Presse

Montréal,
jeudi
25 mai
2000

ÉDITORIAL / OPINIONS / CYBERPRESSE

Fusions: la motion libérale battue

Mme Harel ne tiendra pas compte des consultations dans la couronne nord

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Soixante-cinq députés péquistes se sont levés à tour de rôle hier après-midi — certains paraissant mal à l'aise — pour défaire une motion du député libéral de Hull, Roch Cholette, exigeant du gouvernement péquiste « qu'il renonce à toute fusion municipale forcée ».

Plus tôt, les 38 députés libéraux présents s'étaient levés pour appuyer la motion. Battue! Résultat prévisible même si le leader du gouvernement en Chambre, Jacques Brassard, avait mentionné lors du débat que son parti avait précédé le vote, que les membres de son parti allaient voter « librement »...

La scène s'est déroulée sous le regard indigné de maires de la région de Québec, farouchement opposés aux fusions.

« J'ai espéré jusqu'à la dernière minute que le bon sens l'emporterait sur la ligne de parti », a commenté le maire de Beauport, Jacques Langlois. Selon lui, toutefois, « le combat n'est pas terminé » parce que certains députés péquistes lui semblent avoir « la ligne de parti plus fragile que d'autres ».

Sa collègue Andrée Boucher, mairesse de Sainte-Foy, a évoqué pour sa part « un des jours les plus tristes en démocratie municipale ». Et elle a dit souhaiter que les citoyens s'en souviennent lors d'un éventuel référendum ou lors des prochaines élections, et elle a félicité les députés libéraux pour « leur courage ».

Mais du courage, il en a sans doute fallu davantage aux députés péquistes des régions entourant les villes de Québec et de Montréal, dont les maires font campagne contre les fusions. Le député Cholette n'a d'ailleurs pas manqué de fustiger ces députés qui ont « pris la défense de leur gouvernement plutôt que celle de leurs citoyens et de leurs élus locaux ».

Et le maire Langlois, de Beauport, de prédire que les député en question en paieraient le prix politique...

En avant-midi, lors du débat en Chambre de la motion du député Cholette, celui-ci avait résumé en deux mots le projet de loi 124 de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel : « Fusions forcées. » « C'est le *toé, tais-toé* au Québec ! »

La ministre lui a toutefois rappelé que les municipalités qui s'opposent à son projet de loi et qui consultent leurs citoyens par des référendums « ne sont pas des républiques et ne peuvent pas décider de leur sort en s'autodéterminant ».

Et de poser la question : « De quoi s'agit-il ? Faut-il faire des regroupements mur à mur ? Il n'en est pas question. Mais à l'inverse, faut-il — comme le prétend l'opposition par une motion comme celle d'aujourd'hui — prétendre qu'il ne faut pas de regroupements par législation quand ils sont nécessaires ? Ce serait ridicule d'abdiquer notre responsabilité, ce serait absurde de renoncer à mettre en place les conditions de développement pour notre société. »

Citant des appuis des maires de plusieurs municipalités du Québec, Mme Harel a d'ailleurs réitéré qu'elle ne tiendrait pas compte des référendums tenus dans les municipalités s'opposant à sa réforme municipale. Et cela vaut pour les consultations qui seront tenus du 8 au 12 juin dans 27 municipalités de la couronne nord de Montréal, dont les maires veulent être exclus du futur conseil métropolitain.

« Jamais ces consultations n'ont un caractère décisionnel, a dit Mme Harel en point de presse. Elles n'en auront pas plus cette fois que les précédentes. »

Elle accuse les maires qui organisent ces consultations de vouloir « court-circuiter le processus ». « C'est regrettable, c'est comme s'ils n'iaient la réalité. »

Montréal et la banlieue enfin prêtes à partager une facture de 36 millions

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un consensus s'est forgé au comité d'élus parrainé par Louis Bernard afin de limiter à cinq les équipements scientifiques dont les déficits seront désormais épongés solidairement par Montréal et la banlieue. Selon ce que *La Presse* a appris, les maires tiennent cependant à ce que Québec assume sa part de cette facture totale de 36 millions.

Mardi, les représentants de Montréal, Laval, de la banlieue de l'île de Montréal et de la Rive-Sud sont convenus d'une liste composée du Cosmodôme de Laval et des quatre principales installations scientifiques de Montréal : le Jardin botanique, le Biodôme, l'Insectarium et le Planétarium. Il n'est plus question d'y inclure le centre sportif Claude-Robillard de Montréal.

Dans un rapport présenté au comité Bernard il y a deux semaines, la Ville de Montréal évaluait que le déficit d'opération combiné de ces quatre installations atteindrait 37,2 millions en 2000.

Le Cosmodôme n'ajoute pas à cette facture puisque selon les données présentées par le maire de La-

val, Gilles Vaillancourt, l'ancien canard boiteux a pris du mieux et dégagera un surplus cette année. Laval tient cependant à ce que le complexe voué à la conquête spatiale soit sur la liste des équipements dits « supralocaux » ou à portée régionale.

Montréal défendait, à l'époque de la commission Bédard sur les finances locales, une liste beaucoup plus longue, dont la facture dépassait les 200 millions. Mais Louis Bernard a convaincu la ville du maire Bourque de faire preuve de modération dans ces délicates négociations. Il a pu bénéficier à cette fin de la complicité du directeur général de la Ville, Guy Coulombe, un ancien mandarin de la fonction publique provinciale, comme lui.

Pour restreindre la liste, on a ainsi retenu comme critère le rayonnement international des équipements.

La seule idée de partager des coûts « métropolitains » est déjà une petite révolution dans un monde municipal marqué par des égoïsmes locaux. Les 27 municipalités de la couronne nord boycottent d'ailleurs le comité Bernard et refusent le principe même du partage des coûts.

Mais, craignant que l'appétit de Montréal ne s'aigüise au fil des ans, plusieurs élus de banlieue au comité Bernard ont demandé mardi que cette liste soit « fermée » et que le projet de loi 134 créant la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui sera étudié aujourd'hui et demain en commission parlementaire, ne fasse expressément mention que des cinq équipements retenus.

Et si les élus s'entendent pour que le gouvernement participe à l'effort collectif pour acquitter la facture de 36 millions, ils divergent encore d'opinion quant à la part qui reviendra à chaque partie. Le comité Bernard a jusqu'au 30 juin pour soumettre ses recommandations au gouvernement.

La Ville de Montréal propose par exemple que chaque camp prenne environ un tiers de la note. La part de la Ville serait de 11,4 millions, celle du gouvernement de 12 millions, et celle des villes de banlieue 13,7 millions. La Rive-Sud, avec l'accord de Laval, réclame que Québec acquitte 50 % de la note (18 millions), Montréal 30 % (10,8 millions) et les banlieues 20 % (7,2 millions).

Selon nos sources, Québec serait disposé à assumer sa part, mais à condition qu'elle soit puisée dans les sommes que le gouvernement a déjà accepté de verser aux villes dans le pacte fiscal négocié avec l'Union des municipalités du Québec. Une somme de 75 millions doit leur être renvoyée dès cette année. Cette idée ne fait pas l'unanimité et devrait susciter des débats à l'UMQ. « On va se battre contre ça », dit un maire de la banlieue.

Rappelons que Québec assume pour une dernière année en 2000 une facture de 50 millions pour le financement des équipements scientifiques de Montréal, par l'intermédiaire de la Société Marie-Victorin.

61 municipalités de la Rive-Sud se dressent contre le pouvoir décisionnel de la CMM

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Une nouvelle coalition formée de Laval et de 61 municipalités de la Rive-Sud, dont Longueuil, exigera ce soir en commission parlementaire que la future Communauté métropolitaine de Montréal soit passablement édulcorée pour devenir une instance consultative et non décisionnelle.

« Ce à quoi on revient, en fait, c'est à la Commission de développement de la métropole », explique au nom de la coalition le directeur général de Chambly, Michel Merleau.

La Commission de développement de la métropole a été créée par le gouvernement du Parti québécois en 1997, mais n'a jamais été mise sur pied, notamment en raison de l'opposition que suscitait parmi les maires de la banlieue de l'île de Montréal son statut consultatif.

La coalition qualifie d'« inacceptable et irréaliste » le projet de loi 134 de Louise Harel qui crée la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal. Ce projet instaure, de l'avis de ses membres, « une structure extrêmement lourde, sans en connaître les coûts réels et sans mode de représentativité équilibrée ».

Laval et la Rive-Sud ne veulent pas que la majorité des votes au conseil de la CMM aille à Montréal et aux villes de la banlieue de l'île de Montréal (17 voix sur 31), comme le prévoit le projet de Mme Harel. Ils proposent plutôt que la Rive-Sud reçoive sept voix, Laval et la couronne nord autant, tout comme Montréal (sept) et sa banlieue immédiate (sept). En cas d'égalité entre les deux camps — l'île de Montréal contre les couronnes nord et sud —, le vote du président serait prépondérant.

La coalition veut en outre instituer une structure propre à l'île de Montréal, du type d'une MRC, explique M. Merleau, afin d'y assumer les fonctions — comme la police — qui ne seront pas étendues aux 105 villes du territoire de la CMM et qui sont présentement dévolues à la CUM.

Le projet de loi de Mme Harel stipule que la CUM disparaîtra en janvier avec la venue de la Communauté métropolitaine. Mais il ne prévoit pas de structure de remplacement pour exercer certaines fonctions à l'échelle de l'île de Montréal. Le livre blanc évoque simplement des « commissions » de la CMM. La CMM héritera pour sa part de fonctions comme le transport en commun, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets et le développement économique.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Un premier panneau publicitaire a été posé devant le poste de police de Boisbriand par trois des principaux leaders du mouvement de contestation. De gauche à droite, le maire Daniel Bélec, de La Plaine, le maire Yvan Deschênes, de Rosemère, et le maire Pierre-Benoît Forget, de Deux-Montagnes.

Les maires de la couronne nord lancent leur campagne du NON

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les 27 maires de la couronne nord ont lancé hier leur campagne référendaire visant à faire échec à la ministre Louise Harel qui veut inclure leurs municipalités dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Et ils l'invitent à venir s'adresser à leurs concitoyens si elle veut prouver qu'ils ont tort de dire non à sa réforme.

Ces élus ne négligeront rien pour faire sortir le vote qui se tiendra du 7 au 12 juin. « Une véritable campagne électorale dans les 27 municipalités où la seule adversaire est la ministre Harel. Mme Harel connaît très bien la région, elle est native de Sainte-Thérèse, et je l'invite fortement à venir expliquer son projet en entier. Si elle réussit à nous convaincre, nous allons nous rallier », a indiqué le porte-parole de Table des préfets et maires de la couronne nord, Yvan Deschênes.

Il a répété que d'inclure ces municipalités dans la CMM fera augmenter fortement le compte de taxes des contribuables, en plus de priver les municipalités d'investissements. Il a donné l'exemple de Boisbriand qui risque de perdre le projet Cambridge (un investissement de 300 millions) parce qu'il ne se fait pas au centre de l'agglomération, à Laval, ou dans l'île de Montréal.

La région compte 475 000 résidents et près de 300 000 d'entre eux ont droit de vote. Afin de que tous les citoyens soient bien informés du projet de réforme de la ministre des Affaires municipales, des assemblées publiques auront lieu. « Nous avons déjà réservé les écoles de Boisbriand pour bien informer notre population », a souligné le maire de cette municipalité, Robert Poirier.

Toutes les portes, ou presque, de ces municipalités seront visitées afin de convaincre les 18 ans et plus d'aller voter « non ». La région sera « tapissée » de panneaux publicitaires, de tracts et d'autocollants sur lesquels sera écrit : « NON à la réforme Harel, trop coûteux, trop écrasant et trop brutal ! »

Même si la ministre Harel a souligné qu'elle ne tiendra pas compte

des résultats de ces référendums, M. Deschênes, maire de Rosemère, est d'avis contraire. « Lorsqu'il y a eu référendum sur le statut bilingue de Rosemère, le gouvernement a affirmé qu'il ne tiendrait pas compte du résultat. Et 80 % de la population s'est prononcée en faveur et nous avons eu notre statut bilingue. Je suis persuadé que notre action dérange le gouvernement et je vois mal la ministre demeurer sur ses positions si nous arrivons à un fort résultat. Je suis persuadé qu'à la fin la couronne nord ne fera pas partie de la CMM. »

Il a toutefois refusé, tout comme les deux coprésidents de la campagne référendaire, Pierre-Benoît Forget, maire de Deux-Montagnes, et préfet de la MRC Deux-Montagnes, et Daniel Bélec, maire de La Plaine, de s'avancer sur le pourcentage de vote souhaité.

Vers la fin de la campagne, un grand rassemblement visant à regrouper dans un même endroit toute la population de la couronne nord aura lieu. Et le 12 juin, un écran géant sera installé à l'hôtel de ville de Rosemère afin que les leaders de ce mouvement d'opposition et les loyalistes puissent suivre les résultats du dépouillement des boîtes de scrutin.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

De parfaits imbéciles

« Les Montréalais auraient l'air de parfaits imbéciles si on se retrouvait avec deux stades inutiles », dit un bailleur de fonds des Expos. En effet. Nous aurions l'air de parfaits imbéciles — si, bien entendu, la perfection était de ce monde. De sorte que le report de la construction d'un nouveau stade de baseball au centre-ville apparaît plutôt comme une bonne nouvelle : cela va nous donner le temps de réfléchir avant de se mettre les pieds dans les plats.

Car les motifs de réflexion se rapportant à cette déprimante saga ne manquent pas.

Les plus importants en lice et qui se font de plus en plus lancinants et inquiétants : Qui au juste est Jeffrey Loria ? Que veut-il faire exactement des Expos ? Que connaît-il des mécanismes d'affaires du sport professionnel, outre cette science récemment acquise au sujet des difficultés inhérentes à la vente des droits de télédiffusion ? Que sait-il de Montréal, en sus de ces connaissances tout juste emmagasinées sur le climat pluvieux sévissant au mois d'avril en sol québécois ?

C'est peu de dire que l'homme, qualifié pendant un temps de mécène, déçoit. Selon les informations publiées dans nos pages, hier, et qui s'ajoutent à ce que l'on subodorait déjà, les partenaires québécois de Loria sont en train de sérieusement déchanter alors même que le magnat new-yorkais augmente ses exigences, que s'annoncent de monstrueux déficits d'exploitation et que l'État québécois s'embrouille dans les chiffres quantifiant la manne publique prête à s'abattre sur les millionnaires du baseball.

En somme, il devient évident que le dossier ne va nulle part. Et à ce stade (sans jeu de mots...), un peu de recul historique serait peut-être bienvenu.

De ce point de vue, il paraît clair que la grande époque du baseball, à Montréal, est loin derrière nous.

Il y a presque 20 ans, Roger D. Landry quittait l'organisation des Expos (pour devenir président de *La Presse*) après avoir conçu des stratégies de marketing qui, faisant affluer les foules au stade dans une proportion supérieure à la moyenne nord-américaine, eurent pour effet de prolonger l'âge d'or du baseball au niveau local, des Royals aux Expos, des années 40 à la fin des années 70. Cependant, en 1990, il y a donc déjà une décennie, le collègue Réal Pelletier écrivait que « la fréquentation du stade frise un seuil financièrement dangereux » et risquait sur le phénomène une série d'explications, souvent reprises depuis et qui n'ont rien perdu de leur pertinence.

Résumons : la perte de vitesse du baseball en général en raison de facteurs de tous ordres, qui vont de la difficulté de se déplacer vers les stades urbains jusqu'à la nature du jeu lui-même, vu par les jeunes de la génération Nintendo comme lent et archaïque ; l'engouement du public pour d'autres formes de loisirs, festivals, spectacles, sports de participation, activités de plein-air ; montée en popularité du soccer, ici et à l'échelle mondiale ; enfin, identification problématique de l'amateur à une organisation et à des vedettes perçues, à tort ou à raison, comme étrangères.

De quelque façon qu'on aborde les choses, on en revient toujours aux questions de base : le baseball peut-il ressusciter à Montréal ? Existe-t-il ou peut-il exister un appui populaire suffisant pour faire vivre une équipe des ligues majeures ? Tout indique que non. Et le reste n'est que palabres et contorsions, activités auxquelles on se livre d'ailleurs en ce moment avec une frénésie qui ne laisse rien présager de bon. De sorte qu'il serait préférable de ne pas se montrer de parfaits imbéciles et, là, tout de suite, arrêter les frais. Les Expos ont un stade — peu de leur goût, mais qui nous a tout de même coûté fort cher. Pour l'heure, qu'ils fassent avec, comme on dit au New Jersey, berceau du baseball.



Mario Roy
mroy@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

Sida: le virus intérieur

Dans un livre intitulé « Le virus intérieur » (*The Virus Within*), le journaliste canadien Nicholas Regush affirme que le lien entre le VIH et le sida n'a jamais été démontré, que la médecine se goure avec les cocktails de médicaments qu'elle prescrit aux sidéens et que le dépistage du virus, lors de collectes de sang, est inutile.

Ces thèses, il va sans dire, sont rejetées par la communauté scientifique, à l'exception d'une poignée de « dissidents » que M. Regush cite à profusion.

Même si la médecine n'a pas encore percé tous les secrets du sida, de nombreuses preuves expérimentales, confirmées par l'efficacité des traitements antirétroviraux, ont créé un solide consensus chez les scientifiques sur l'origine et le traitement optimal de cette maladie. Qu'un ouvrage fondé sur les opinions de quelques obscurs chercheurs ait été classé comme une oeuvre scientifique dans les rayons des librairies, c'est déjà étonnant.

Mais ce qui donne carrément la chair de poule, c'est que les idées propagées par le livre aient influencé les dirigeants d'un pays durement touché par le sida : l'Afrique du Sud.

Dans une lettre adressée en avril à l'ONU et au président des États-Unis, le président sud-africain Thabo Mbeki proclame son désir de résister à « l'imposition d'un modèle occidental à la réalité africaine ». Le président Mbeki a récemment appelé deux tenants des thèses médicales révisionnistes à joindre son comité consultatif sur le sida. Ce sont eux qui lui ont dicté son « modèle africain », qui consiste essentiellement à ne pas administrer aux sidéens les seuls médicaments susceptibles de freiner l'évolution de leur maladie.

Une décision qui risque de créer une hécatombe — le mot n'est pas trop fort. Actuellement, 10 % de Sud-Afri-

cains sont séropositifs. Dans certaines villes, c'est un adulte sur quatre ! Plus de 20 % des femmes enceintes ont été infectées par le VIH.

Si elles suivent un traitement à l'AZT, elles réduisent de moitié le risque de transmettre leur maladie à leur enfant. En rejetant l'AZT et les trithérapies qui ont complètement révolutionné le traitement du sida, le président Mbeki fonce tout droit vers la catastrophe. Cet aveuglement suicidaire est alimenté par ses conseillers selon lesquels l'épidémie de sida n'existe pas, point.

Avec ses déclarations, le président Mbeki a créé de fortes turbulences parmi les organisateurs du prochain congrès international sur le sida qui, coïncidence ironique, doit se tenir cet été en Afrique du Sud. Certains pays ont évoqué la possibilité de boycotter cet événement. C'est oublier que l'attitude de Thabo Mbeki, aussi aberrante soit elle, est symptomatique du sentiment d'impuissance du continent africain devant une épidémie qu'il n'a pas les moyens de combattre.

D'après Onusida, de toutes les personnes infectées par le VIH, 70 % vivent en Afrique, 10 % dans les pays industrialisés. Ces derniers disposent de trois milliards de dollars pour lutter contre la maladie. L'Afrique n'a que 165 millions. Le « virus intérieur » il est là, dans cette criante inégalité...

La politique des prix pratiquée par les compagnies pharmaceutiques est ajustée aux revenus moyens de la population locale. Mais en pratique, le médicament est hors de prix pour ceux qui en ont le plus besoin. Il y a trois ans, Nelson Mandela avait voulu importer les « cocktails » anti-VIH à partir de pays où ils coûtent moins cher, comme l'Inde. Il s'est heurté à un mur. Son successeur a préféré opter pour la pensée magique.

Onusida vient de conclure des accords avec cinq grandes firmes pharmaceutiques pour réduire les prix des médicaments antirétroviraux dans le tiers-monde. Mais tant qu'on n'aura pas rendu ces thérapies vraiment accessibles à ceux qui en ont le plus besoin, il ne faudra pas s'étonner que des pays du Sud soient tentés de faire l'autruche. Avec tous les dangers que cela implique.



Agnès Gruda
agruda@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Le chacun-pour-soi du monde municipal

Mme Harel,

Vous devez bien réaliser à quel point, société distincte ou pas, en Amérique du Nord, le « Far West » et son chacun-pour-soi n'est jamais bien loin. Si le fait de s'attaquer au développement sauvage suscite l'hystérie chez certains députés et « maire/esses » réactionnaires, c'est qu'ils savent bien que vous avez raison. On touche là à quelque chose de très profond, qui semble aller de soi avec ce système de surconsommation.



Louise Harel

On crée presque un système de ville jetable en gaspillant notre territoire avec l'étalement urbain. Comment rentabiliser nos infrastructures si on les disperse n'importe comment, tout en confondant les banlieues avec les régions qui ont besoin de consolidation économique.

Pire que du gaspillage, c'est une vraie hémorragie économique. Prenez le déplorable exemple du transport, alors que l'industrie québécoise est axée sur le transport public, même dans nos villes les plus importantes, notre dépen-

dance à l'automobile s'est pratiquement généralisée. Voilà qui est excellent pour la formidable machine économique des USA, du Japon, de l'Ontario, de l'Alberta, des Arabes et allouette... La charité des Québécois est bien mal ordonnée.

Louis CHOQUETTE
Pointe Saint-Charles

Pesticides : urgence d'agir

Monsieur Chrétien,

À la suite du rapport du comité permanent sur l'environnement et le développement durable intitulé « Faire le bon choix pour la protection de la santé et de l'environnement », je tiens à manifester ma satisfaction devant le travail exceptionnel accompli par ce comité, dirigé par l'honorable Charles Caccia.

Je suis particulièrement concernée par l'usage des pesticides à des fins esthétiques et je viens d'ailleurs d'écrire un livre et de produire une cassette vidéo « Pelouses et couvre-sols » (Éditions Broquet) qui décrivent amplement les alternatives qui sont à la portée de chacun.

Je crois cependant qu'il faut agir le plus rapidement possible car je vois de nombreuses personnes qui souffrent inutilement à cause de l'usage très répandu des pesticides dans des zones densément peuplées. De plus en plus d'enfants sont asthmatiques ou souffrent

d'allergies multiples. Tous les types de cancers sont à la hausse, le taux de reproduction est en baisse, etc. Notre gouvernement dépense des sommes astronomiques dans le domaine de la santé, alors qu'il faudrait faire d'abord et avant tout de la prévention.

Édith SMEESTERS
biologiste

Priorité aux plus démunis

L'aide canadienne à l'étranger sera finalement augmentée au terme de plusieurs années de lutte contre le déficit.

En investissant 200 millions par année dans l'Initiative de leadership canadien en matière de santé et de nutrition, le Canada jouerait un rôle important dans la réalisation d'objectifs internationaux pour l'an 2005, comme l'éradication de la polio, la prévention d'un million de décès et de 250 000 cas de cécité dus aux carences en vitamine A, l'élimination des maladies mentales liées à la carence en iode, une réduction de 95 % des décès attribuables à la rougeole par rapport aux niveaux des années 1980, l'émergence d'une alliance mondiale pour l'immunisation, qui réduirait de deux millions par année le nombre de décès attribuables à diverses maladies, et particulièrement à la pneumonie, une réduction de 250 000 décès par année imputables à la

malaria, une amélioration importante de l'état de santé des femmes par des soins périnataux et la prévention du VIH, et la mise sur pied de systèmes de santé et de nutrition durables.

De plus, en investissant 150 millions par année dans l'Initiative de leadership canadien pour l'égalité des sexes en matière d'accès à l'école primaire, le Canada pourrait être en mesure de mobiliser la communauté internationale pour la réalisation, d'ici l'an 2005, de l'objectif de combler de 5 % l'écart entre les garçons et les filles inscrits à l'école primaire. Le fait que des études ont révélé qu'une augmentation de 10 % des inscriptions chez les filles dans les écoles primaires peut faire baisser le taux de mortalité infantile de près de 0,5 % souligne l'importance de la réalisation de cet objectif.

Comme ces deux initiatives répondent à des besoins humains fondamentaux, il serait tout à fait normal qu'elles soient au premier rang des priorités.

Pierre DORAIS
Hull

Un faux débat

Les motocyclistes s'organisent pour que le prix de leur plaque ne hausse pas et ils s'insurgent contre la hausse de leurs assurances. Par contre, ils ne dédaignent pas l'idée de cours de conduite. Est-ce une solution valable?

Non... Les cours de conduite de

moto, comme d'auto d'ailleurs, laissent les apprentis rouler à des vitesses permises dans les zones scolaires. Personne n'apprendra à rouler à haute vitesse dans ces cours ou à développer les réflexes nécessaires. En fait, personne ne peut être entraîné à rouler à des vitesses excessives et illégales, cela va de soi! Donc la vitesse est en cause, pas la formation, et aucune campagne de publicité n'y fera rien non plus.

Or, les voitures de sport, malgré leurs quatre roues, possèdent souvent un système électronique de gestion du moteur qui coupe les injecteurs quand une vitesse préprogrammée est atteinte, ou quand le moteur dépasse un nombre de tours/minute pré-établi au niveau des révolutions. Si une voiture doit voir sa vitesse limitée électroniquement pour des raisons de sécurité, pourquoi pas les motos ?

Bruno DESJARDINS

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abrégier. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par courriel à l'adresse: edito@lapresse.ca

Champ de bataille

Voici l'histoire, pas encore terminée, du pénible voyage de Lise, 36 ans, au sein de notre système de soins de santé. Ce qu'elle y a vécu illustre d'autant mieux la détérioration des services qu'elle n'a pas du tout le profil de la victime qui passe entre les mailles du filet. Lise est une femme instruite, capable de s'affirmer, et elle est en outre entourée d'une famille aimante. Au début de cette histoire, c'était une femme en forme, qui ne fumait pas et s'occupait de sa santé.

Fin décembre, un peu plus d'un an après sa dernière cytologie, elle commence à saigner abondamment, sans arrêt. Elle appelle l'hôpital Sainte-Justine où pratique son gynécologue. On lui donne rendez-vous pour le 3 février.

Arrivée à l'hôpital plus d'un mois après le début des symptômes, elle a la désagréable surprise de constater que l'examen sera fait par un stagiaire. C'était pourtant pour voir son gynécologue qu'elle avait patienté pendant un mois.

« C'est comme dans un magasin de chaussures », réplique ce dernier en guise d'explication, « on ne choisit pas son vendeur ». Sans l'examiner, le gynécologue consulte les notes du stagiaire et diagnostique une endométriose (le sang aurait traversé la paroi de l'utérus).

Elle demande une laparoscopie (l'introduction d'une caméra dans l'abdomen). Il refuse et lui prescrit des anovulants. Le 5 février, les saignements sont devenus si abondants, et la douleur si atroce, que son ami l'emmène à l'urgence de l'Hôtel-Dieu. Un généraliste la palpe, elle passe une échographie. On ne voit rien d'anormal. Elle passe dix heures en tout à l'urgence de l'Hôtel-Dieu, sans qu'aucun gynécologue ne soit appelé en consultation.

L'Hôtel-Dieu finit par l'envoyer à Saint-Luc, où est concentrée la gynécologie du CHUM. Là, une résidente en gynécologie, se

fiant au premier diagnostic, lui prescrit des calmants en lui disant de prendre ses anovulants. Personne ne fait l'examen du col de l'utérus.

Douze jours plus tard, elle fait une phlébite. Le 23 février, retour à l'urgence de Saint-Luc, où un généraliste, après un examen sommaire, lui dit de continuer le traitement prescrit à Sainte-Justine.

Entre-temps, elle a reçu un message laconique d'une secrétaire de Sainte-Justine, qui lui dit, sans autre explication, de prendre rendez-vous pour une colposcopie (examen du col de l'utérus au microscope). Lise, traumatisée par la désinvolture de son gynécologue, ne veut plus retourner à Sainte-Justine, d'autant plus qu'elle a maintenant un dossier à Saint-Luc. À quoi servirait-il d'avoir deux dossiers dans deux hôpitaux ?

Si quelqu'un l'avait mise au courant de ce que contenait le rapport de cytologie, elle aurait pris tout de suite rendez-vous pour une colposcopie. Mais c'est beaucoup plus tard qu'elle apprendra que ce rapport, daté du 9 février, indiquait la présence de « cellules suggérant une lésion pré-cancéreuse de bas grade ». Sous la mention « nom du médecin », était écrit le mot « inconnu ».

Le 1^{er} mars, rendez-vous avec un spécialiste de la médecine vasculaire. Il lui dit que les anovulants sont contre-indiqués dans sa condition, mais ne la réfère pas à un gynécologue.

Elle décide de s'en trouver un. Pas facile. À Montréal, la plupart des gynécologues, comme nombre d'autres spécialistes, ne prennent plus de nouvelles patientes. De peine et de misère, en implorant la secrétaire de transmettre sa demande au médecin, elle réussit à obtenir un rendez-vous pour le 27 mars avec la gynécologue d'une clinique affiliée à Saint-Luc. Ce jour-là, impossible de faire l'examen parce qu'elle est menstruée.



Lysiane GAGNON

Le 12 avril, elle est enfin examinée par une gynécologue... qui lui prend rendez-vous pour une colposcopie à Saint-Luc. L'examen aura lieu le 19 avril. On détecte un polype mais on ne peut pas l'enlever car les saignements sont trop abondants.

Le lendemain, elle revient à l'urgence, perclue de douleurs. Sa condition s'est tellement aggravée qu'on décide de l'hospitaliser... Heureusement, car cela lui permet de passer cinq jours plus tard en résonnance magnétique. Autrement, elle aurait dû attendre au moins un mois.

Le diagnostic tombe enfin, plus de quatre mois après le début des hémorragies et trois mois après la consultation à Sainte-Justine. Lise n'a jamais eu d'endométriose. Elle est atteinte d'un cancer de l'utérus (col et endomètre), un cancer glandulaire susceptible de se propager rapidement. Il faut une hystérectomie radicale.

Deux semaines après son admission à Notre-Dame, elle attend toujours. On manque d'anesthésistes, les chirurgiens se battent entre eux pour faire passer leurs patients. Les infirmières sont débordées et/ou inexpérimentées. On oublie sa dose de morphine, on lui donne tel autre médicament d'un coup plutôt qu'en plusieurs doses... La famille apporte des draps parce qu'on ne refait pas les lits tous les jours. Il n'y a même pas une boîte de kleenex dans l'hôpital ! C'est sans compter l'angoisse et le stress, intolérables.

Au bout de deux semaines d'attente, son ami, désespéré, en appelle à l'ombudsman de l'hôpital en l'avertissant qu'il a contacté un journal. Finalement, l'opération aura lieu le 5 mai.

Le cancer a effectivement débordé de l'utérus mais semble limité aux ganglions du bassin. On enlève les ovaires et les ganglions et l'on « nettoie » la zone, mais on lui laisse l'utérus, histoire de ne pas trop l'affaiblir avant les traitements intensifs qui l'attendent. Il lui faudra six cycles d'une semaine chacun de chimiothérapie et un traitement de radiothérapie quotidien pendant 25 jours.

L'hôpital lui donne son congé cinq jours après l'opération, mais le lendemain, son ami la ramène à l'urgence, en pleine hémorragie. On l'hospitalise de nouveau. Malgré son extrême faiblesse, on commence tout de suite le puissant cocktail de traitements.

Manque d'infirmières, infirmières débordées, jeunes recrues insuffisamment dirigées... L'information, d'un soignant à l'autre, se transmet mal. À plusieurs reprises, Lise, qui vomit à chaque mouvement, ne reçoit pas les doses prescrites. Samedi dernier, elle est à jeun depuis trois jours mais le médecin de garde lui suggère de rentrer chez elle : « Vous serez mieux traitée à la maison. » Elle accepte avec joie. Pendant que sa mère la veille, son ami court à la pharmacie, soudain transformé en infirmier responsable de l'administration quotidienne de huit médicaments. Il a réussi, cependant, à lui garder son lit pendant 48 heures : « Je ne veux plus qu'elle revive l'indignité de l'attente à l'urgence. »

Aux dernières nouvelles, Lise avait commencé à récupérer, à dormir et à manger un peu. « Elle a 45-50 % de chances de s'en tirer », dit son ami. « Son corps est un champ de bataille. »

Au téléphone, la voix de l'homme se brise. « Elle est jeune, elle est belle, elle est aimée », proteste-t-il. Il est révolté contre le système. Elle aussi. C'est pourquoi tous deux voulaient que cette histoire soit connue.

Opinions

L'État est-il en train de devenir désuet?

Les gouvernements ne sont plus les vedettes du système économique

KIMON VALASKAKIS

L'auteur est économiste. Il est un ancien ambassadeur du Canada à l'OCDE. Le texte qui suit est basé sur l'allocation d'ouverture qu'il doit prononcer, aujourd'hui, lors du Congrès du Groupe Perform, portant sur la réinvention de la fonction publique.

Depuis dix ans, le recul de l'État dans la plupart des pays du monde est une réalité qu'on ne peut plus nier. Plusieurs se félicitent de ce phénomène et avancent même l'idée que l'État n'a plus sa raison d'être, qu'il est désuet et que toutes ses fonctions peuvent être réalisées par le marché libre.

On parle même de privatiser la sécurité internationale en envoyant, par exemple, des mercenaires privés dans un pays comme la Sierra Leone pour remplacer les Nations unies. Que peut-on dire de cette thèse ? Le marché peut-il tout résoudre ? Faut-il abolir les gouvernements ?

Mes quatre ans comme ambassadeur du Canada à l'OCDE m'ont appris trois choses. Primo, la marge de manoeuvre des gouvernements agissant individuellement ne cesse de décroître. Ils ne sont plus les vedettes du système économique. Mais, secundo, les responsabilités qu'on impute à l'État continuent à augmenter. On s'attend à ce qu'il fasse plus avec moins. Tertio, pour résoudre cette contradiction de grandes attentes et de petits moyens, les gouvernements doivent suivre l'exemple du secteur privé, réaliser des alliances stratégiques à l'échelle internationale et se concerter pour rencontrer leurs obligations. Les approches « cavalier seul » ont moins de chances de réussir. En d'autres termes, pour relever le défi de la mondialisation économique et technologique, il faudra aussi mondialiser l'art de gouverner.

Recul de l'État

L'État en tant qu'acteur économique et social a probablement atteint son apogée dans la période 1930-1980. La dépression des années 30, suivie de la Deuxième Guerre mondiale et l'effort de reconstruction des années 50, a mené à la « maximation » du rôle de l'État. Le monde communiste était évidemment très étatisé mais même le monde capitaliste imbu de l'idéologie keynésienne réservait pour l'État un rôle déterminant. Jusqu'au début des années 80, les dépenses de la guerre froide et la social démocratie permettaient à l'État de contrôler en moyenne presque la moitié du PIB des pays de l'OCDE.

Avec l'avènement de Reagan, aux États-Unis, et de Margaret Thatcher, en Grande-Bretagne, un mouvement inverse s'est enclenché : le retrait systématique de l'État au profit des forces du marché. Plusieurs mouvements se sont

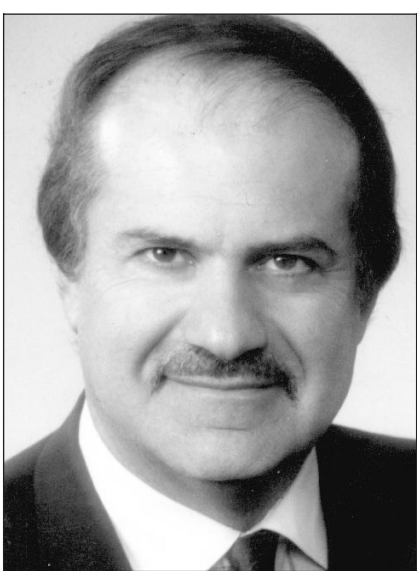
conjugués pour accélérer ce retrait. D'abord, la privatisation de compagnies publiques a confié au secteur privé des fonctions auparavant assumées par l'État. Ensuite, la déréglementation a transféré à ces mêmes forces du marché le soin de gérer plusieurs industries auparavant réglementées par l'État. Enfin, les coupures budgétaires, surtout dans les années 90, ont réduit la capacité de dépenser des gouvernements et donc leur influence sur la vie économique.

S'ajouteront à ces facteurs réducteurs les transferts volontaires de souveraineté des gouvernements nationaux vers le haut au profit d'organisations intergouvernementales et vers le bas aux instances subnationales de l'État. La Communauté européenne, l'OMC, l'OCDE, etc., ont tendance à réduire la capacité législative et réglementaire des gouvernements nationaux. En même temps, l'État central a cédé d'autres pouvoirs aux gouvernements subnationaux (provinciaux, départementaux, municipaux). Le Canada et la Suisse restent les pays les plus décentralisés de l'OCDE, mais même les régimes unitaires comme la France et la Grande-Bretagne se sont engagés dans la voie de la dévolution des pouvoirs.

Enfin, la menace de délocalisation des entreprises mécontentes de certains lois ou règlements a mis les gouvernements en concurrence l'un avec l'autre pour attirer les investisseurs des premières. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de taxer les entreprises mais, au contraire, de les subventionner pour les retenir dans telle ou telle juridiction. De Leviathan puissant et arrogant, l'État souverain se métamorphose en humble demandeur cherchant à fixer dans son territoire les facteurs de production nomades !

Curieusement, l'affaiblissement relatif de l'État n'a pas été accompagné d'une réduction de ce qu'on demande de lui. Au contraire, il existe au moins quatre domaines ou les responsabilités de l'État ont considérablement augmenté depuis la mondialisation.

La conservation d'industries stratégiques. Chaque pays pos-



Kimon Valaskakis

sède une liste de secteurs qu'il considère (à tort ou à raison) trop importants pour abandonner aux seuls forces du marché. Pour le Canada, c'est la culture ; pour l'Europe, c'est la politique agricole et la protection sociale ; pour les pays scandinaves, l'environnement ; pour les États-Unis, l'armement. On s'oppose donc à la mondialisation totale de ces secteurs. On s'attend à ce que l'État continue à protéger ces activités au niveau national. C'est pourquoi l'OMC n'arrive pas à se mettre d'accord sur un ordre du jour pour son projet de Millenium Round.

Redistribution. La mondialisation est un processus dynamique qui crée de grands gagnants et des grands perdants. Si une petite fraction des gains était recyclée pour compenser les perdants, tout le monde s'enrichirait. Avant la mondialisation, l'État, confiant de l'immobilité de ses facteurs de production, pouvait redistribuer une partie du gâteau par l'imposition. Aujourd'hui, sa marge de manoeuvre est réduite par la menace de départs d'entreprises ou de fuites de cerveaux. Par conséquent, on économise sur les politiques sociales au nom de la compétitivité et on réduit l'imposition. Il en résulte une augmentation des inégalités à la fois entre pays et au sein de chaque pays.

Gestion des interdépendances. Qu'on le veuille ou non, nous vivons, comme le dit IBM, dans une « petite planète » marquée par une forte interdépendance. Les virus informatiques se propagent partout dans le monde, se moquant des frontières nationales, comme d'ailleurs les vrais virus biologiques. Les crises financières engendrent des effets de dominos planétaires. Le climat mondial est un tout qui n'est pas impressionné par les souverainetés juridiques. S'ajoute à l'interdépendance géographique une interdépendance sectorielle ou les décisions économiques ont des retombées sociales, les actes politi-

ques des effets culturels, les innovations technologiques des impacts environnementaux etc. Comme ces « externalités » ne sont pas comptabilisés par les forces du marché, on a besoin d'un acteur hors marché pour les gérer. L'État est censé protéger le consommateur mais les moyens pour le faire sont peu nombreux dans les secteurs mondialisés. Mais on le blâme de toute façon.

Le maintien de l'État de droit. Enfin et surtout, on compte sur l'État pour maintenir et préserver un État de droit sans lequel les marchés ne peuvent pas fonctionner efficacement. Il faut qu'au minimum la propriété privée et les profits soient protégés, sans quoi un système de marché dégénère en système mafieux. Avant la mondialisation, l'État de droit était garanti par les gouvernements souverains. Aujourd'hui, personne n'est en mesure de garantir un état de droit mondial même les États-Unis. Il n'existe aucune législation mondiale anti-monopole, aucune réglementation de l'Internet, peu de contrôles financiers empêchant les abus, etc. On est dans la lutte libre sans arbitre. Cette menace d'effondrement de l'État de droit au niveau mondial est peut-être l'argument le plus fort et plus idéologiquement neutre, en faveur du maintien d'un rôle important pour l'État.

Comment faire face à cette contradiction ?

À la question « L'État est-il désuet ? » nous devons donc répondre par la négative. Non l'État a encore son rôle à jouer mais doit fondamentalement se réinventer. Le marché ne peut pas tout faire. Même dans la conception de son père spirituel, Adam Smith, le marché devait être encadré dans un système de règles en un code déontologique sévère. Le laisser faire n'a jamais été un laisser-aller ou tout est permis.

Pour rénover l'État, une nouvelle gouvernance adaptée au 21^e siècle doit être imaginée. Cet impératif est, à notre avis, inéluctable. Cette nouvelle gouvernance devrait répondre à trois questions :

■ Quelles sont les fonctions que l'on veut encore confier à l'État, qui doit être perçu comme le porte-parole démocratique des citoyens.

■ À quel niveau géographique faut-il réaliser ces fonctions (du mondial au municipal en passant par le national, le régional et le provincial et ;

■ Par quels moyens ces fonctions pourront être exercées (actions directes, incitations, réglementation, etc.).

Le renouveau de l'État est un scénario jouable. Il faut se libérer des pensées uniques et réexaminer ce rôle à la lumière du rétrécissement de la petite planète dans laquelle on vit.

L'infraction avant le jeune

RENÉ BINET

L'auteur est président de l'Association des avocats et avocates en droit de la jeunesse de Montréal.

Le gouvernement fédéral tente d'imposer par la force au Québec le projet de loi C-3 (Loi sur le système pénale pour adolescents). Le Québec a manifesté vivement son désaccord par la voix unanime de l'Assemblée nationale, de la communauté juridique et de la Coalition québécoise pour la justice des mineurs.

La question qui se pose est de savoir si la génération au pouvoir à la Chambre des communes a perdu contact avec ses adolescents. Rien dans les statistiques et l'histoire de la criminalité juvénile ne peut justifier cette radicalisation de la part du législateur fédéral.

Aucun parent, aucun grand-parent vivant au Québec ne voudrait que l'on traite un enfant de la sorte. Lorsqu'un parent entre au tribunal avec son enfant, même s'il a commis une infraction, il apprécie que le système de justice traite le cas de son enfant avec toute l'attention qu'il mérite. Il apprécie que l'on individualise le processus afin de bien cerner les solutions. Mais le législateur a conçu une loi qui trahit cette tradition législative du Canada.

En 1908, il y a eu l'adoption de la Loi sur les jeunes délinquants qui introduisait la notion de *parens patriae*. Le juge était invité à traiter les adolescents en bon père de famille. Cependant, l'application de cette loi pouvait être arbitraire et discrétionnaire mais l'intention était noble. Elle reconnaissait que le jeune était une personne unique et en processus de formation ayant une capacité de discernement moindre.

En 1984, la Loi sur les jeunes contrevenants corrigeait la situation et apportait des correctifs et des solutions basés sur les mêmes principes. Cette loi est axée sur trois principes : 1) les jeunes doivent répondre de leurs actes sans être tenus entièrement responsables vu qu'ils n'ont pas atteint la maturité ; 2) la société a le droit de se protéger ; 3) les jeunes ont les mêmes droits que les adultes en ce qui a trait à l'application régulière de la loi et à un traitement juste et égal, et ces droits doivent être protégés par des garanties spéciales. Bref, la déclaration de principe de la loi de 1984 (l'actuelle loi) nous semble équilibrée et nous permet d'adapter et d'appliquer des mesures individualisées.

En 2000, le projet de loi C-3 constitue une rupture de cette tradition en prenant une toute autre direction. Une approche technocratique de la criminologie qui constitue une régression et brise l'évolution qu'ont défendu nos parents et grand-parents. (...)

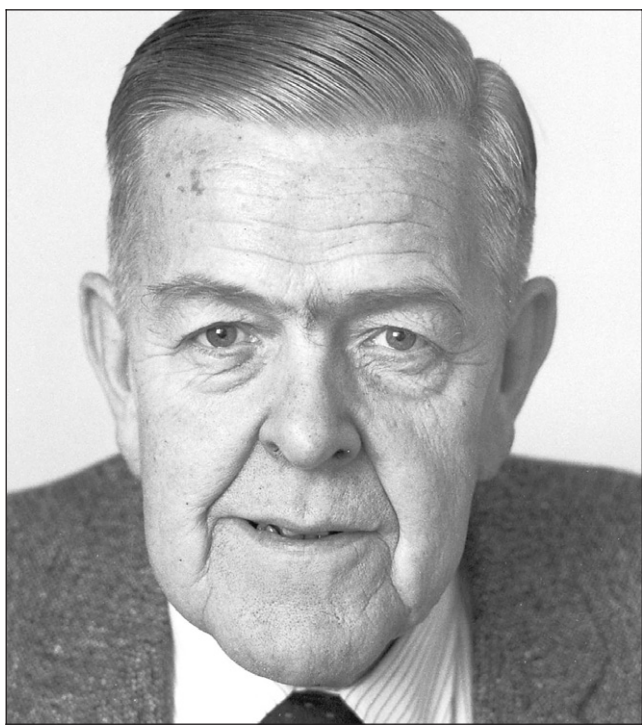
**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 mai 2000

Pages B4-B6
manquantes

Politique



E. Davie Fulton

PHOTO PC

E. Davie Fulton meurt à 84 ans

Presse Canadienne
VANCOUVER

E. Davie Fulton, qui fut longtemps ministre fédéral, puis juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, est mort lundi à l'âge de 84 ans.

Élu à sept reprises à la Chambre des communes, il a, deux fois, dirigé la direction du Parti conservateur, perdant aux mains de John Diefenbaker en 1956, et de Robert Stanfield en 1967.

Après avoir été ministre dans le gouvernement Diefenbaker, il a siégé à la Cour suprême de la Colombie-Britannique de 1973 à 1981, et a démissionné à la suite d'une deuxième condamnation pour conduite en état d'ébriété. Il a ensuite repris la pratique du droit.

Le défunt avait été impliqué dans les négociations sur le rapatriement de la Constitution. La formule Fulton-Favreau était un ensemble de règles pour les amendements constitutionnels devant permettre au Canada de rapatrier sa Constitution de Grande-Bretagne. L'accord devait être signé par les 10 provinces, mais le premier ministre du Québec, Jean Lesage, avait refusé de ratifier l'entente, celle-ci ne reconnaissant pas de statut particulier au Québec.



Marché International Africain de Montréal

Au Palais des Congrès de Montréal
du 23 au 26 mai 2000

Entrée gratuite au public
Jeudi le 25 mai de 14:00 à 18:00
Vendredi le 26 mai de 9:30 à 14:00

Spécial:

ARTISANAT AFRICAIN

www.miam.ca

2882912

CLUB
GARÇONS
tailles 8 à 18

SOLDE MI-SAISON

sur une sélection de vêtements pour garçons tels que
PANTALONS SPORT – BERMUDAS – MAILLOTS DE BAIN
BLOUSONS – VESTES SANS MANCHES

20% À 33 1/3% ET PLUS
DE RABAIS

CLUB
GARÇONS

GAGNEZ UN DES 4 VÉLOS TOUT-TERRAIN

Les tirages auront lieu les 3 juin, 17 juin et 30 juin.

Voir règlements en magasin.

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Code postal: _____

QUESTION:
(71 - 6 + 8 = _____)

Montréal

PLAZA ST-HUBERT
(6554, rue St-Hubert)
Stationnement gratuit à
l'arrière rue Châteaubriand

CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU

PROMENADES
ST-BRUNO

FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE

PLACE ROSEMÈRE

Québec

PLACE SAINTE-FOY

2882912

+

Le courrier

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Real Player 8: une trousse indispensable!



Bruno Guglielminetti

En me promenant sur le Net cette semaine, j'ai vu que RealAudio présente une nouvelle version de son logiciel RealPlayer. Est-ce que ça vaut la peine de changer ?

Sylvain Laprise

En fait, Real Network (c'est le nom du fabricant du RealPlayer) lance une trousse complète pour l'audio-visuel sur le Net. Que ce soit pour écouter la radio, regarder un film, de la télé en direct, pour vous monter une mégadiscothèque de fichiers MP3 et puis vous faire des disques compacts par la suite avec votre collection, RealNetwork a misé sur la solution intégrée. En

lançant sa huitième version du lecteur numérique, Real Network se donne le défi d'être le premier à offrir aux internautes une solution complète, clé en main, qui permet d'exploiter tous les aspects du Net multimédia d'aujourd'hui.

Évidemment, vous avez le choix de télécharger à la pièce — RealPlayer et Real Juke Box — ou encore télécharger le « Centre de divertissement Real » qui regroupe tous les produits en un, un peu comme Microsoft Office regroupe les Word, Excel, Power Point et compagnie. Je vous dirai que pour avoir utilisé le Centre de divertissement Real depuis plus d'une semaine, je suis très impressionné par l'expérience. Il y a longtemps qu'un produit de Real Network n'avait suscité autant de plaisir d'utilisation de ma part. En fait, en utilisant cette nouvelle version, j'ai été aussi émerveillé que lorsque la compagnie avait introduit son RealPlayer 3 et que la vidéo était apparue sur mon moniteur de l'époque.

Comme par le passé, Real Network présente ses produits en version gratuite et payante. Devez-vous acheter la version complète ou

prendre la version gratuite ? Ça dépend de votre utilisation. Si vous écoutez une fois de temps en temps des fichiers audio ou vidéo sur le Net, ça ne vaut pas vraiment l'investissement de 75 \$. Cependant, si vous êtes le moindre consommateur d'information en ligne, de radio, de fichier MP3 et de documents vidéo, alors l'investissement en vaut la peine. Si c'est seulement la vidéo qui vous intéresse, téléchargez uniquement le lecteur RealPlayer 8 puisque le reste des produits est plutôt orienté dans le son. Et parlant de vidéo, je dois vous dire que j'ai eu une très agréable surprise en essayant la nouvelle version pour regarder de la vidéo à la carte. Dans certains cas, la programmation vous arrive à 500 Kbps ou même 250 Kbps et vous donne vraiment l'impression de regarder de la télé sur petit écran. C'est assez étonnant comme qualité.

Somme toute, le RealPlayer 8 et la trousse Centre de divertissement Real sont d'excellents outils multimédias pour le Net d'aujourd'hui. Je trouve le Centre Real un peu cher, mais pour un grand consommateur de contenu multimédia, l'achat devra plutôt être vu comme

un investissement et se rentabilisera rapidement. Mais comme je dis toujours, essayez la version gratuite et si vous aimez, prenez la version complète qui vous en donnera encore plus en qualité, en possibilités et en possibilités de personnalisation.

Real Player 8 www.real.com

Je suis travailleuse autonome et je cherche des logiciels d'administration pour ma petite entreprise. Auriez-vous quelque chose à me suggérer ?

Chantal Lapierre

Depuis plusieurs années je recommande dans ce domaine les produits Makisoft de la compagnie québécoise Fortune 1000. Cette dernière a mis sur le marché un logiciel par année pour répondre aux besoins de comptabilité, de facturation, de suivi de la clientèle et de promotion sur Internet, toujours en gardant en tête que les logiciels s'adressaient à une clientèle de travailleurs autonomes. Bref des logiciels bien faits, simples à utiliser, avec beaucoup d'aide pour en tirer le maximum sans passer des heures à apprendre en détail le fonctionnement de chaque logiciel. Et

cette aide contextuelle est aussi doublée d'un assistant interactif qui peut venir vous donner un coup de main en vous guidant par la voix tout au long de l'utilisation des logiciels.

La bonne nouvelle pour vous, c'est qu'ils viennent finalement de sortir l'essentiel de leur solution de gestion dans un seul et même coffret. Ce qui devient une solution parfaite de gestion et de développement pour les petites, petites entreprises. Avec le titre assez évocateur merci de « À mon compte », cette trousse est idéale pour le travailleur autonome. Et vous obtenez les quatre logiciels importants de la collection pour 160 \$.

Et puis, comme dans ma réponse précédente, avant d'acheter un des logiciels à la pièce ou le coffret de Makisoft, passez donc sur le site de l'entreprise pour vous enregistrer et essayer une version gratuite du logiciel. Ainsi vous risquez moins d'être déçu.

Makisoft
www.makisoft.com

Pour communiquer avec B. Guglielminetti : question@guglielminetti.com

RECHARGEZ et RECYCLEZ VOS CARTOUCHES!

Plus d'encre dans votre imprimante à jet d'encre ? Le prix des nouvelles cartouches est exorbitant ?

Épargnez jusqu'à **80 %** de rabais avec nos trousse de recharge :

Trousse encre noire : 14 \$ Couleur : 27 \$ Rabais de 2 \$ à l'achat de deux trousse

CANON • EPSON • LEXMARK • HEWLETT PACKARD

Pour ENTREPRISE : nous offrons un service de remplissage de vos cartouches
Pour INDIVIDUS : rechargez vous-même votre cartouche chez vous avec notre trousse ou apportez votre cartouche chez nous et nous vous montrerons gratuitement comment la remplir, avec tout achat d'une de nos trousse.

IMATEK, 539, av. Lépine, Dorval QC • Tel. : (514) 636-5211 Fax : (514) 636-5212
Selco@generation.net • Internet : <http://www.generation.net/~selco>

L'éducation, nouvel eldorado d'Internet

Agence France-Presse
VANCOUVER

L'éducation devient le nouvel espace de développement d'Internet, malgré les limites actuelles de capacité de l'outil et son coût, qui l'interdit aux pays pauvres, selon les participants du premier « marché mondial de l'éducation », qui s'est ouvert mercredi à Vancouver.

Après le cinéma, la télévision ou l'industrie des jeux, l'enseigne-

ment, traditionnellement financé par des budgets publics, entre ainsi dans la révolution numérique et la commercialisation qui va avec.

Plusieurs centaines d'acteurs venus du monde entier, universités, gouvernements, établissements scolaires, éditeurs de CD-ROM, concepteurs de logiciels, prestataires de services, vont évoquer jusqu'à samedi à Vancouver les possibilités de coopération,

particulièrement pour l'enseignement à distance et la formation continue.

Une formidable bataille commerciale s'amorce entre des organismes traditionnels comme le centre national d'études à distance (CNED) en France, des chaînes de télévision publiques comme la BBC, France télévision ou la Cinq, des petites start-ups privées ou des géants industriels comme Microsoft ou IBM.

En face se trouve l'ensemble du tissu éducatif mondial, et plus spécifiquement les universités, qui apportent le fameux contenu recherché par les fournisseurs de « tuyaux », et sont très courtisées à Vancouver.

Objectif : offrir sur le Web, à tout un chacun et à domicile, les cours donnés à quelques dizaines d'étudiants seulement et permettre l'instauration de « diplômés en ligne ». Déjà, une université sur trois le fait aux États-Unis sans compter les « universités virtuelles » comme Regents College qui cherche à se développer à l'international.

La France est très en retard. « Nous devons nous y mettre très vite, sous peine d'être considérés comme des universités de seconde zone », prévient Jean-Claude Sergeant, responsable des relations internationales à Paris III, la Sorbonne.

Le magazine américain *Forbes* a donné un nom au phénomène récemment : la « webucation » sera le nouvel eldorado d'Internet, et l'enseignement à distance, son moteur de croissance, selon le gourou du management, Peter Drucker.

Il faut « inventer » des façons novatrices de soutenir l'enseignement, ajoute Shona Butterfield, directeur général de l'institut professionnel d'enseignement à distance de Nouvelle-Zélande. « Il manque 6 000 professeurs de sciences en Tanzanie à cause du Sida », souligne-t-elle.

Néanmoins, il est encore trop tôt pour qu'Internet comble le fossé éducatif entre pays riches et pays pauvres. « Pour les pays en voie de développement, Internet est beaucoup trop cher », déclare Guillermo Kelley, directeur général de l'institut latino-américain de la communication en éducation basé à Mexico.

« Dans certains villages, il n'y a pas de téléphone, parfois pas d'électricité. Nous préférons utiliser la télévision par satellite pour l'enseignement à distance qui est moins chère ». Le Mexique continue néanmoins de connecter les établissements scolaires et pense rattraper son retard d'ici cinq à dix ans, ajoute-t-il.

Autre frein : le manque de capacité d'Internet pour transporter de l'image, qui cantonne pour l'instant la relation enseignant-apprenant à un face-à-face virtuel, basé essentiellement sur l'écrit.

« Nous sommes à une étape intermédiaire », note Nagi Sioufi, pdg d'Auralog, société française numéro un mondiale dans les logiciels d'enseignement des langues par reconnaissance vocale.

« Dès que les hauts débits seront généralisés, les enseignants pourront — d'ici deux ou trois ans — échanger visuellement avec leurs élèves, via le Web. On aura alors véritablement cassé la contrainte géographique. La physiologie de l'enseignement des langues va radicalement changer », prédit-il.

Premier arrivé, premier servi.

328i
28 jours de rabais exceptionnels jusqu'au Grand Prix.

Pour souligner l'arrivée de son équipe de formule 1, BMW vous offre des rabais et des programmes de financement exceptionnels sur les 328i et 528i. Passez vite chez votre concessionnaire BMW et profitez de cette occasion unique. Il ne reste que 28 jours avant le Grand Prix. Hâtez-vous, Premier arrivé, premier servi.

<p>Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal (514) 731-7871 www.bmwcanbec.com</p>	<p>Laval Boulevard St-Martin Auto 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval (450) 667-4343/(514) 343-3412 www.bsmauto.com</p>	<p>Banlieue Ouest Automobiles Jalbert 16710, Route Transcanadienne Kirkland (514) 695-6662/(514) 343-3413 www.jalbert-auto.qc.ca</p>	<p>Rive Sud Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard (450) 445-4555 Montréal (514) 875-4415 www.complexauto.com</p>
---	---	---	--

Le plaisir de conduire

Politique

Des centaines d'opérations remises à cause de la grève dans la santé, en Alberta

Presse Canadienne
EDMONTON

Des centaines d'interventions chirurgicales non urgentes ont été annulées hier, en Alberta, et des patients ont obtenu leur congé plus tôt que prévu, alors que 10 000 employés dans le domaine de la santé débattaient pour appuyer leurs demandes de hausses salariales.

Les syndiqués ont dressé des piquets de grève devant 159 hôpitaux et établissements de soins de longue durée tôt hier matin, après l'échec de négociations qui s'étaient poursuivies toute la nuit.

Les grévistes incluent des infirmières auxiliaires autorisées, des assistantes en psychiatrie et du personnel de soutien et d'entretien.

Les négociations devaient reprendre en fin de journée, hier, a fait savoir Judith Dyck, de la Régie provinciale de la santé de l'Alberta.

L'écart qui sépare les parties impliquées demeure important.

Environ 7000 infirmières auxiliaires forment le plus gros groupe de syndiqués en grève. La direction leur offre une convention collective de deux ans, comportant une augmentation salariale de 9 pour cent. Mais le syndicat, qui souligne que ses membres sont parmi les moins bien rémunérés au pays, réclame

21 pour cent. Les familles des patients étaient invitées à contribuer aux soins de leurs proches hospitalisés.

Entre-temps, un chef de grève de Calgary a accusé la régie régionale de la santé de Calgary d'avoir affirmé à des syndiqués ayant le statut d'immigrants reçus qu'ils pouvaient être déportés pour avoir participé à une grève illégale.

M^{me} Dyck a nié être courant de cet incident. « Nous n'avons pas de stratégie pour menacer les gens », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, la Commission albertaine des relations de travail a enjoint à 600 membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui ont refusé de franchir les piquets de grève du Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta à trois hôpitaux, hier matin, de mettre fin à leur mouvement d'appui. Les travailleurs en question, qui sont eux-mêmes en négociation, sont alors rentrés au travail.

M^{me} Dyck a indiqué que la régie demanderait l'arbitrage obligatoire. Mais le président du Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta, Dan MacLennan, a fait savoir que le syndicat ne participerait pas à un tel processus.

« Ou bien nous avons une convention collective, ou bien nous restons dehors », a-t-il martelé, ajoutant qu'en arbitrage, les travailleurs sont « toujours perdants ».



DEUX JOURS IMPORTANT ENCAN DE SUCCESSION, ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART

TENU AU CLUB SAINT JAMES DE MONTRÉAL

1145, avenue Union, Montréal (Québec)

LE SAMEDI 27 MAI À 14 h ET LE DIMANCHE 28 MAI À 14 h

INSPECTION 1 HEURE AVANT L'ENCAN

Cet encan comprendra une collection unique de meubles maures d'Afrique du Nord, avec liquidation judiciaire de succession en règlement des litiges au sein de la famille

UNE IMPORTANTE COLLECTION DE TAPIS ANTIQUES, SEMI-ANTIQUES ET CONTEMPORAINS EN SOIE ET LAINE, AINSI QUE DES CHEFS-D'OEUVRE DE DIMENSIONS IMPOSANTES, SERONT AUSSI MIS EN VENTE



MENÉ PAR GALERIE DAVENPORT

TÉL.: (416) 925-8080

PAIEMENT: COMPTANT, CHÈQUE, VISA, MASTERCARD, AMEX. COMMISSION D'ACHAT 10%. SOUS RÉSERVE DE VENTE PRÉALABLE, ERREURS OU OMISSIONS

ALLIANCE LES PROFESSIONNELS DU PNEU

Revendeur de Qualité, Produits de Qualité

SUPER AUBAINE



RABAIS INSTANTANÉ DE

\$40

À L'ACHAT DE 4 PNEUS

All-Terrain T/A[®] KO

Pneu camionnette toutes saisons sur et hors-route Du 1^{er} au 31 mai 2000

BFGoodrich Prenez le contrôle

GRATUIT

LE GUIDE VERT et une carte Michelin à l'achat de tout ensemble de 4 pneus Michelin!



DE PLUS...vous pourriez GAGNER une aventure extrême!

- Une excursion en Nouvelle-Zélande
- ou
- Du surf sur la côte australienne
- ou
- De la descente en eau vive au Costa Rica

Offre valable du 1^{er} avril au 31 mai 2000



NAIL GARD

UNE OFFRE INCROYABLE!

40\$ DE REMISE!

Du 1^{er} avril au 30 juin 2000, obtenez 40\$ de remise du manufacturier à l'achat de 4 pneus Tiger Paw NailGard, Laredo NailGard ou Laredo HD/H NailGard d'Uniroyal.

UNIROYAL ROULEZ BIEN, ROULEZ LOIN!

DORVAL
Compagnie de Pneus Rallye Ltée.
645, Bord du Lac
Tél: (514) 636-4605

Pneus Groupe Unik Inc.
2370, boul. Hymus
Tél: (514) 683-1951

DRUMMONDVILLE
Les Pneus JP
2400, rue Demers
Tél: (514) 474-2417

FABREVILLE
Bernard Dagenais Inc.
450, boul. Curé-Labelle
Tél: (450) 625-4575

GRANBY
Pneus Granby Enr.
14, Robinson Sud
Tél: (450) 378-4622

HULL
Centre du Silencieux
Monsieur 4-Roues
820, boul. St-Joseph
Tél: (819) 777-3801

JOLIETTE
Suspension Beaudry Inc.
805, Delanaudière
Tél: (450) 756-4040

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578, St-Joseph
Tél: (514) 637-4603

LANORAIE
Pneus Lanoraie Inc.
120, Faust
Tél: (450) 887-2303

MONTRÉAL - NORD
Pneus Métro Inc.
12012, Albert-Hudon
Tél: (514) 328-4222

REPENTIGNY
Alignement Claude Inc.
538, Notre-Dame
Tél: (450) 581-0000

SHERBROOKE
Pneus Sher-Mont Inc.
1350, King Est.
Tél: (819) 821-2550

Relations consommateurs:
BFGoodrich: 1-888-871-6666
Michelin: 1-888-871-4444
Uniroyal: 1-888-871-7777

www.pneus-alliance.com

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES
Gingras & Fils Pessorts Inc.
553, boul. Des Laurentides
Tél: (450) 432-9781

ST-ÉLIE D'ORFORD
Pneus St-Élie
585, route 220
Tél: (819) 564-1636

ST-ESPRIT DE MONTCALM
Garage Villemaire & Fils Inc.
55, Grégoire
Tél: (450) 839-7777

ST-EUSTACHE
Agence de Pneus B.C. Inc.
66, boul. Arthur Sauvé
Tél: (450) 473-1320

ST-HYACINTHE
Courtemanche & Frère Ltée
875, de Boucherville
Tél: (450) 773-8555

ST-JÉRÔME
St-Jérôme Bandag Inc.
430 ouest, boul. Lajeunesse
Tél: (450) 436-4622

ST-LAURENT
Pneus Ontario Inc.
945, Montée de Liesse
Tél: (514) 341-3548

ST-LÉONARD
Centre de Service Gagnon
5845, Métropolitain Est
Tél: (514) 325-1370

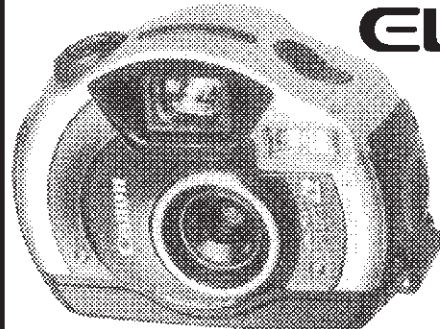
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Pneus Trudel Inc.
6085, boul. Royal
Tél: (819) 379-8500

VALLEYFIELD
Pneus Roger Gagnier Inc.
243, Dufferin
Tél: (450) 373-4194

VICTORIAVILLE
Pneus Dominic
26, boul. De l'Artisan
Tél: (819) 758-5767
Place du Pneu Victo
1070, Notre-Dame est
Tél: (819) 752-3906

Vive le printemps avec Canon

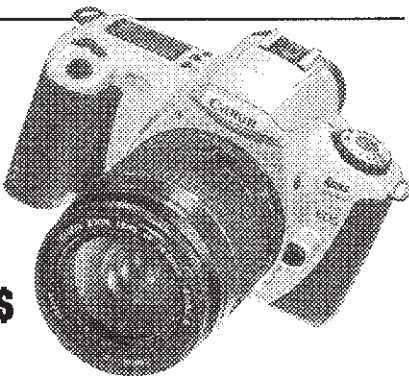
ELPH SPORT



- Appareil photo APS compact sous-marin
- Trois formats de photo
- Étanche jusqu'à 12 pieds
- Incluant courroie et pile

269⁹⁹\$

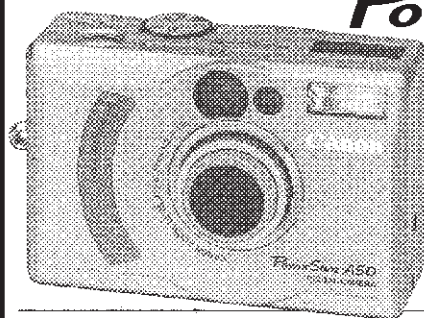
EOS REBEL 2000



- Appareil photo 35 mm reflex
- Objectif zoom EF 28-80 mm F3.5-5.6
- Multiprogrammes
- 7 zones de mise au point
- Incluant courroie et pile

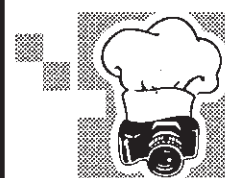
619⁹⁹\$

PowerShot A50



- Appareil photo numérique ultra compact
- Zoom 2.5x (28-70 mm)
- Résolution 1 280 x 960 pixels
- Flash intégré
- Incluant carte mémoire 8 mo, chargeur, piles et adaptateur AC

699⁹⁹\$



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 6224, St-Hubert
www.lozeau.com Montréal, Québec

Valide jusqu'au 8 juin 2000



BEAUBIEN Photos peuvent différer.

Avec Norigen, nous travaillons à rendre les communications d'affaires plus faciles... et plus facilement gérables.

La technologie ne devait-elle pas alléger votre tâche quotidienne, et non le contraire? Communications Norigen est de cet avis. Aussi nous sommes fiers de soutenir et de participer à ses efforts pour rendre vos communications d'affaires plus faciles : plus faciles à établir... à comprendre... à gérer.

Avec La source[™], Norigen Communications offre à l'entreprise une gamme complète de services de télécommunications : Internet haute vitesse, services affaires, mobiles, locaux et interurbains. Tout cela avec un seul point de vente, un seul point de service et une seule facture mensuelle – toute simple! Il était temps, non?

NORIGEN



Politique

Les quotas de morue devraient être réduits

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques estime que les quotas de pêche à la morue pour les secteurs situés au nord de Terre-Neuve et au large de la Nouvelle-Écosse devraient être réduits cette saison.

Le conseil est un organisme fédéral qui relève de Pêches et Océans Canada et dont le mandat consiste à proposer au ministre quelles sont, à son avis, les limites du nombre de prises acceptables pour les différentes espèces de poissons.

Dans un rapport, le conseil dit estimer que les stocks de morues dans ces secteurs de l'Atlantique ne se renouvellent

pas au rythme anticipé, et recommande donc de faire passer les quotas de morue de 9000 tonnes à 7000 tonnes, au large de Terre-Neuve, et de 3000 tonnes à 2000 tonnes, au large de la Nouvelle-Écosse. Dans les années 80, la région de l'Atlantique pêchait jusqu'à 500 000 tonnes de morue par an.

VENTE
SKI NAUTIQUE
SHARKS

• "Wakeboard" à partir de... 199\$
• "Wet-suit" à partir de... 49\$
• Skis nautiques à partir de... 189\$
• Tubes à partir de... 99\$

VÊTEMENTS ÉTÉ 2000
RUSTY • FRESH JIVE
O'NEIL • ARSON • ORB
NO FEAR • SPLIT

313-E. boul. Cartier, Laval • (450) 663-5543

Abandonnez-vous
AUX PLAISIRS DE LA bonne table!

Le concours **Le Porc en Tête** donne l'occasion aux chefs d'élite du Québec de se surpasser pour créer avec amour des plats mettant à l'honneur le Porc du Québec, une viande délicate et succulente. Profitez-en!



Dégustez

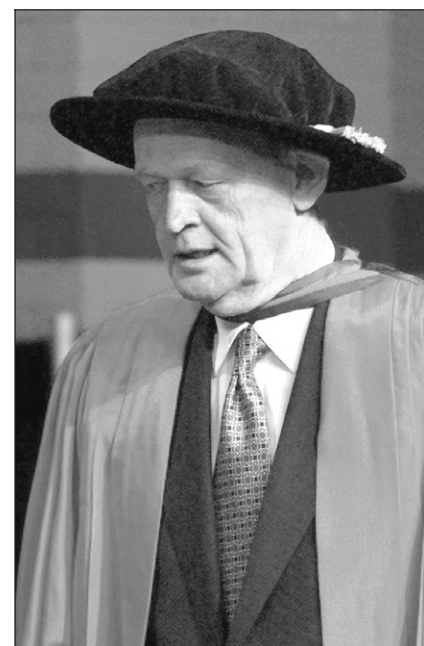
un mets raffiné
préparé avec l'excellent
Porc du Québec.



Participez

en exprimant votre avis
sur l'expérience
gastronomique vécue.

M. Denis Paquin, président du jury
Concours Le Porc en Tête



Le premier ministre Jean Chrétien a reçu, hier, un doctorat honorifique de l'Université Memorial, à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Le président de l'Université Memorial s'adresse à Jean Chrétien

Presse Canadienne
ST-JEAN, T.-N.

Le premier ministre a reçu un doctorat honorifique de la plus importante université de la côte est, hier, non sans s'être fait admonester pour l'insuffisance des fonds fédéraux consacrés à l'éducation.

Mais la sémone n'est pas venue des manifestants étudiants, dont les velléités de protestation silencieuse se sont soldées par un échec magistral.

C'est plutôt le président de l'université Memorial, Axel Meisen, qui a livré le message juste avant que M. Chrétien, portant une toge cramoisie, ne soit nommé docteur en droit.

« Le soutien financier est trop faible pour les programmes et l'infrastructure universitaires, a dit M. Meisen devant quelque 800 étudiants et parents réunis dans le gymnase de l'université pour la 50^e cérémonie annuelle de remise des diplômes de l'institution. L'endettement de nos étudiants est trop élevé. »

M. Meisen a ensuite diplomatiquement félicité le gouvernement fédéral pour avoir haussé les fonds alloués à la recherche et au développement.

À l'extérieur de l'édifice, seulement 10 étudiants s'étaient réunis sous la pluie pour dénoncer la décision de l'université d'octroyer à M. Chrétien un diplôme honorifique — son 12^e.

Allison North, la présidente de la Fédération canadienne des étudiants à Terre-Neuve, a expliqué que le groupe voulait que les étudiants devant recevoir leur diplôme portent un bandeau blanc sur leur toge pour envoyer un message à M. Chrétien. Mais la Gendarmerie royale du Canada les a écartés de l'entrée de l'édifice et les bandeaux n'ont pu être distribués.

Plus tôt, le chancelier de l'université, l'ex-ministre des Finances conservateur John Crosbie, a eu quelques paroles choisies pour son ancien adversaire.

« Avant que M. Chrétien ne reçoive son diplôme, son frère cadet, Michel, avait également été fait docteur en droit, pour ses recherches d'avant-garde ayant mené à la découverte d'enzymes. »

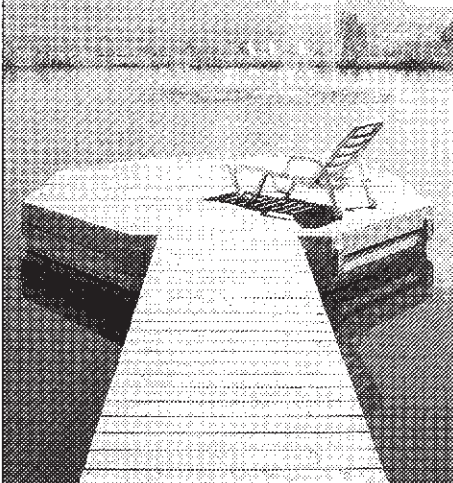
« Il n'arrive pas souvent que nous honorions deux membres d'une même famille lors d'une remise de diplômes, a déclaré M. Crosbie. Leur famille de 19 enfants a produit un premier ministre, et également son frère intelligent et intellectuellement avancé. »

Les deux Chrétien ont évoqué l'importance que leurs parents accordaient à l'éducation supérieure.

« L'éducation était tout pour nos parents, a dit Jean Chrétien. Voir deux de leurs fils recevoir de tels honneurs le même jour les comble de fierté. Dans le cas de Michel, cela ne les surprendrait pas. »

« Dans mon cas, je vous le dis, ils seraient ébahis. »

Le jeu en vaut
la fourchette!



Rêvez!

AU SÉJOUR IDYLLIQUE
PENDANT LEQUEL VOUS
AURIEZ LA VIE DOUCE.

SIX FORAITS

Pour participer, commandez un des plats de porc en lice dans un établissement participant, remplissez la fiche d'évaluation et déposez-la dans la boîte Le Porc en Tête.

En participant au concours Le Porc en Tête, vous courez la chance de gagner un séjour de mise en forme pour deux personnes au fameux Centre de Santé d'Eastman. Chaque forfait, d'une valeur de 500 \$, comprend une nuit en chambre supérieure, les repas, l'accès à plusieurs activités, ainsi que 55 \$ de soins et/ou une consultation par personne.

Le concours est en vigueur du 15 mai au 4 juin 2000.

ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

ESTRIE

Café Massawippi
Chef Dominic Tremblay
Chef Maryse Carrier
North-Hatley
☎ (819) 842-4528

Château Bromont
Chef Michaël Lassalle
Bromont
☎ (450) 534-3433

La Table du Pont Couvert
Chef André La Palme
Milby
☎ (819) 837-0014

Auberge West Brome
Chef Renaud Collignon
West Brome
☎ (450) 266-7552

Bistro du Lapin Agile
Chef Carol Paradis
Sutton
☎ (450) 538-4355

Auberge Lakeview Inn
Chef Jacques Poulin
Knowlton
☎ (450) 242-2232

Le Relais - Restaurant Bistro
Chef Paul Lafond
Lac Brome
☎ (450) 242-2232

Hôtel Chéribourg
Chef Martin Gagné
Orford
☎ (819) 843-3308

Auberge Sainte-Catherine-de-Hatley
Chef Mélanie Gagnon
Sainte-Catherine-de-Hatley
☎ (819) 868-1212

LANAUDIÈRE

Café Bistro L'Ange Cornu
Chef Marie-Eve Dubeau
L'Assomption
☎ (450) 589-7701

Restaurant Le Dialogue
Chef Benoit Hogue
Saint-Jean-de-Matha
☎ (450) 886-5519

LAURENTIDES

L'Étape Gourmande
Chef Denis Généro
Sainte-Adèle
☎ (450) 229-8181

Restaurant La Forge
Chef Jean-Marc Jorand
Mont-Tremblant
☎ (819) 681-4900

Restaurant Aux Truffes
Chef Alexandre Depoivre
Station Mont-Tremblant
☎ (819) 681-4544

Le Cheval de Jade
Chef Olivier Tali
Saint-Jovite
☎ (819) 425-5233

Restaurant Bar Amadeus/ Hôtel-spa L'Excelsior
Chef Pierre Richard
Sainte-Adèle
☎ (450) 229-1586

Restaurant aux Tourterelles
Chef René Philippe
Sainte-Adèle
☎ (450) 229-8160

Hôtel Club Tremblant
Chef Patrick Dumont
Mont-Tremblant
☎ (819) 425-8781

Auberge L'Eau à la Bouche
Chef François Blais
Sainte-Adèle
☎ (450) 229-2991

Hôtel Le Grand Lodge du Lac Ouimet
Chef Marc Bujold
Mont-Tremblant
☎ (819) 425-2734

LAVAL

Restaurant Matti
Chef Antonio Varano
Rosemère
☎ (450) 430-1380

MONTRÉGIE

Restaurant Le Saint-Mathieu
Chef Christian Lapointe
Beloil
☎ (450) 467-7744

Restaurant Le Anne Marguerite
Chef Maxime Laflamme
Varenes
☎ (450) 652-0023

Restaurant La Seigneurie Vieux-Longueuil
Chef Jacques Deperriaux
Longueuil
☎ (450) 466-7222

Olivier Le Restaurant
Chef Gérard Rogé
Longueuil
☎ (450) 646-3660

Restaurant L'Angélus
Chef Jean-Philippe Saint-Denis
Saint-Lambert
☎ (450) 465-8015

Restaurant Les Cigales
Chef Régis Toulet
Saint-Lambert
☎ (450) 466-2197

Restaurant Aux Chutes de Richelieu
Chef Luc Larochelle
Richelieu
☎ (450) 658-6689

Restaurant Chez Julien
Chef William Ferrant
La Prairie
☎ (450) 659-1678

Les Chanterelles du Richelieu
Chef Patrick Vesnoc
Saint-Denis-sur-Richelieu
☎ (450) 787-1167

MONTRÉAL

Restaurant d'Amichi
Chef Richard Whittick
LaSalle
☎ (514) 595-9199

Restaurant Chez Queux
Chef Jean-Paul Aubry
Montréal
☎ (514) 866-5194

Thursday's Bar
Chef Gabor Toth
Chef Thierry Szymocha
Montréal
☎ (514) 288-5656

Restaurant Le Fuchsia - Collège Lasalle
Chef Niko Karagiannakis
Montréal
☎ (514) 939-4408

Le Persil Fou
Chef Nicolas Simard
Montréal
☎ (514) 284-3130

Le Centre Sheraton
Chef Jean-Michel Breton
Montréal
☎ (514) 878-2087

Restaurant Le Willoof
Chef Claude Couderc
Montréal
☎ (514) 281-0100

Restaurant Le Grain de Sel
Chef Hop Lam Dao
Montréal
☎ (514) 522-5105

Restaurant Le Soubise
Chef Jean-François Roy
Montréal
☎ (514) 861-8791

Restaurant La Chronique
Chef Olivier de Montigny
Montréal
☎ (514) 271-3095

Pour obtenir le règlement complet, écrivez à: Concours Le Porc en Tête, Le Porc du Québec, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Le tirage aura lieu le 21 juin 2000.



Présenté par



286671

Les astronautes d'Atlantis font des réparations à la Station spatiale internationale

Associated Press
CENTRE SPATIAL, Houston

Les astronautes d'Atlantis ont remplacé, hier, une troisième batterie usagée à l'intérieur de la Station spatiale internationale (ISS), en vue de rétablir l'électricité dans toute la station.

Dans le même temps, la navette américaine Atlantis jouait le rôle de remorqueur de l'espace en propulsant la station, grâce à des petites poussées de ses moteurs, sur une orbite plus élevée. En raison d'une forte activité solaire, l'ISS perdait en effet ces derniers temps de l'altitude à la vitesse de 2,4 km par semaine pour se retrouver sur une orbite située à « seulement » 325km au-dessus de la Terre.

Le commandant de l'équipage d'Atlantis, James Halsell Jr, a mis en action les propulseurs de la navette à 27 reprises en une heure dans la nuit de mardi à hier, propulsant la station spatiale à une orbite supérieure de 16 km. Une mission « parfaitement accomplie », selon les responsables de Houston.

Au total, l'altitude de l'ISS doit augmenter de 40 km en trois jours. La prochaine poussée était prévue pour la nuit dernière.

À l'intérieur de l'ISS, l'américaine Susan Helms et le russe Iouri Ousatchev ont par ailleurs changé une batterie usagée du module de contrôle russe. Ils avaient déjà installé deux nouvelles batteries mardi et devaient en changer une quatrième hier soir.

Chez Photo Laplante, on évolue à la vitesse de l'IMAGE

A. Laplante et Nikon vous invitent !

À répondre à toutes vos questions sur la nouvelle technologie numérique (appareil photo numérique, scanner, etc.) Profitez-en aussi pour apporter votre équipement photographique (Nikon) pour une vérification par un technicien Nikon.

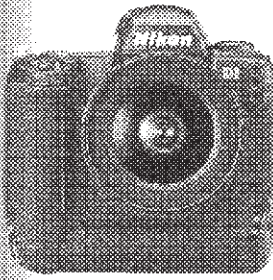
D1

Aussi nombreux autres spéciaux sur les produits Nikon

CLINIQUE
photo A. Laplante inc.
foto source™

Lieu 350, boul. des Laurentides
Date le samedi 27 mai
Heure de 10 h à 16 h
Téléphone (450) 669-0595

Venez voir le nouveau D1



- Appareil photo numérique Reflex
- 2.74 mégapixels (gradeur CCD 23,7 mm x 15,6 mm)
- Contrôle d'image "3D digital matrix"
- 4.5 image seconde
- Objectif interchangeable
- Garantie 1 an

Prix en magasin

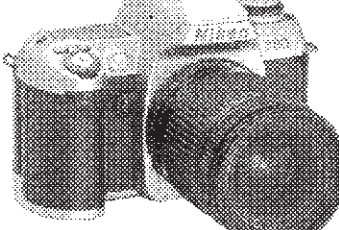
Enfin arrivé Coolpix 990



- Appareil photo compact numérique
- 3.34 mégapixel
- Zoom 3x
- Interfaces USB
- Mesure d'exposition matricielle à 256 segments
- Garantie 1 an

1549⁹⁵\$

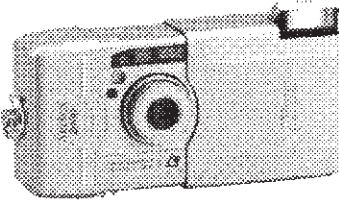
Tout nouveau Nikon F80



- Appareil photo 35 mm Reflex
- Mesure de mise au point automatique en 5 zones
- Mesure de lumière matricielle 10 zones
- Flash intégré
- 4 modes d'exposition
- Garantie 2 ans

829⁹⁵\$

(incluant : boîtier F80, objectif 28-80 mm, piles, courroie large)



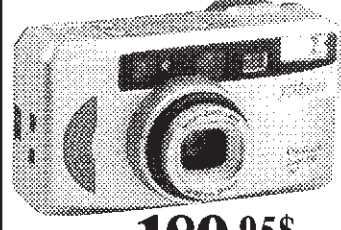
Nuvis 2000

- Appareil photo compact APS
- Très compact et élégant
- Objectif zoom de 24 mm à 48 mm
- Mise au point minimum 40 cm
- 3 formats de photo (C, H, P)
- Garantie 3 ans

319⁹⁵\$

Incluant piles et étui.

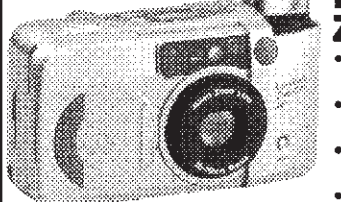
One-Touch Zoom 90



- Appareil photo compact 35 mm
- Objectif zoom 38-90 mm
- Entièrement automatique
- Flash intégré automatique
- Mode macro (30 cm)
- Garantie 3 ans

189⁹⁵\$

Incluant piles et étui.



Lite-Touch Zoom 70W

- Appareil photo compact 35 mm
- Objectif zoom de grand angle 28 à 70 mm
- Entièrement automatique
- Flash intégré automatique
- Mode macro (60 cm)
- Garantie 3 ans

179⁹⁵\$

Incluant piles et étui.

photo A. Laplante inc. foto source™

GRAND STATIONNEMENT • DÉPARTEMENT D'ARTICLES USAGÉS

350, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

Tél. : (450) 669-0595

Ouvert le dim. 11 h à 17 h

TOUT CET ESPACE SANS LA LIMO.



L'AVALON 2000 Son extérieur élancé n'en laisse rien paraître. Mais une fois à l'intérieur de la nouvelle Avalon, vous y découvrirez un espace incroyable. Assez d'espace pour relaxer. Et apprécier des gâteries comme des contrôles indépendants de température. Un système de son stéréo de qualité supérieure. Même si l'Avalon offre suffisamment d'équipements pour rendre un diplomate jaloux, vous n'en confieriez les clés à personne. Son moteur VVT-i* de 210 chevaux en rend l'idée quasi-impensable. Installez donc le chauffeur à l'arrière. Il y a amplement d'espace.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux canadiens. *Système de distribution à calage variable intelligent. Système breveté de Toyota qui régularise de façon continue le calage de distribution pour optimiser les performances et l'économie d'essence tout en réduisant les émissions de gaz d'échappement.

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca

Politique

Gary Filmon quitte la vie politique

Presse Canadienne
WINNIPEG

L'ex-premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a décidé de mettre fin à 25 ans de carrière politique, et il quittera l'Assemblée législative cet automne.

M. Filmon a précisé hier que sa décision de quitter la politique était partiel-

lement motivée par son désir de mener une nouvelle carrière, cette fois dans le monde des affaires. Il a dit qu'il lui était impossible de devenir directeur d'une entreprise alors qu'il était encore leader conservateur. « J'ai pris la bonne décision », a-t-il déclaré.

Conseiller municipal avant de faire le

saut à l'Assemblée législative, en 1979, M. Filmon, qui est âgé de 57 ans, est le fils d'immigrants d'Europe de l'Est qui ont toujours valorisé la réussite.

Les conservateurs de M. Filmon ont perdu les élections provinciales, l'automne dernier, aux mains des néo-démocrates dirigés par Gary Doer.



Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Joseph Facal

Tant pis pour l'unanimité!

Faute d'accord avec les libéraux, les péquistes remettent sur les rails le projet de loi-réplique au projet fédéral sur la clarté

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement péquiste aurait été prêt, la semaine dernière, à renoncer à son projet de loi 99 et à se rallier à la « déclaration solennelle » libérale, en guise de riposte au projet de loi fédéral C-20 sur la « clarté référendaire ». Le but de cette concession : répliquer « d'une seule voix » à « l'attaque » du tandem Chrétien-Dion.

Mais hier, le ministre des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, a indiqué qu'il n'avait pu obtenir des libéraux qu'ils modifient leur « déclaration solennelle ». Le projet de loi 99 reprend donc du service. Le ministre Facal a dit vouloir le faire adopter dès qu'il le pourra. Et tant pis pour l'unanimité.

Il dit avoir tenté en vain de faire ajouter à la déclaration libérale une référence au peuple québécois, une affirmation du caractère inacceptable du projet de loi fédéral C-20, un paragraphe indiquant la non-adhésion du Québec à la Loi constitutionnelle de 1982 et un renforcement de la disposition touchant les frontières du Québec.

Il était en outre disposé à accepter une référence à l'avis de la Cour suprême, comme le voulaient les libéraux, mais « pour autant qu'elle soit balisée par l'affirmation du droit du Québec à décider de son avenir sans ingérence et sans droit de veto découlant de la formule d'amendement de 1982 ».

« Ce que je veux que vous compreniez, a dit M. Facal en conférence de presse, c'est que le gouvernement a fait une concession majeure en acceptant les pourparlers sur la base de la motion libérale. Mais pour s'entendre, il faut être deux. Si moi, je fais ce pas vers le Parti libéral, quel pas fait-il, lui, alors qu'il me dit que sa motion reflète un consensus au Québec, qu'elle est à prendre telle quelle et qu'il ne bougera pas d'un iota ? »

Benoît Pelletier, porte-parole libéral en matière constitutionnelle, nie ne pas avoir eu de marge de manœuvre quant à sa déclaration. « Une pierre d'achoppement majeure à mon avis, c'est l'interprétation que l'on fait, de part et d'autre, du renvoi de la Cour suprême du Canada. Mais sur tout le reste, je dois vous dire que nous avons certainement une marge de manœuvre. »

M. Facal dit avoir appris samedi du quotidien *Le Devoir*, citant des sources libérales, que les négociations étaient rompues entre lui et son vis-à-vis libéral. « Nous avions pourtant convenu, lors de notre dernière rencontre, que les discussions devaient se poursuivre et, surtout, qu'elles devaient rester strictement confidentielles. »

M. Pelletier s'est défendu d'être à l'origine de l'information publiée samedi. « J'ai lu l'article aussi. J'étais déçu parce que j'estimais qu'il risquait de contaminer le processus de négociation. »

Mais d'ajouter que cela n'aurait pas dû être suffisant pour faire achopper les discussions. « La réalité, c'est que moi je doute qu'ils étaient sincères dans leurs négociations. Et on en a la confirmation. »

La réalité, c'est sans doute aussi que si la réplique québécoise à C-20 ne venait pas d'ici la fin de la présente session — ce qui risque fort de se produire —, à part les aficionados de la chose constitutionnelle, pas grand-monde au Québec ne s'en rendrait compte.

la  Baie

Prime BIOTHERM de 6 pièces, exclusive à la Baie



Votre cadeau, au choix!

À l'achat de 25 \$ ou plus de produits Biotherm, vous recevrez cette prime selon votre type de peau.

- Hydratant
Aquasource, 15 ml
- Nettoyant
Biosource, 15 ml
- Gelée démaquillante
Biocils, 30 ml
- Crème relaxante
Aqua Relax, 15 ml
- Douche veloutée
Aqua Relax, 30 ml
- Pochette Biotherm

Une prime par personne, tant qu'il y en aura. L'offre prend fin le dimanche 11 juin.

Draine 'Up Lifteur pour le visage.

Un gel contour-fermeté qui permet d'affiner les contours du visage. Aide à réduire les bouffissures, particulièrement dans les régions des joues, du menton et du cou.

52 \$



Draine-Minceur pour le corps.

Une crème à masser qui active la microcirculation pour favoriser l'élimination de l'eau. La silhouette retrouve ainsi la vitalité d'un corps ferme et en forme.

55 \$



BIOTHERM
LE SOIN SPA DE LE PEAU

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des milles de récompense **AIR MILES**^{md}.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. ^{md} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding NV, employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie Emloyé seul. AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.



ACHETEZ UN BILLET EN
CLASSE AFFAIRES À
DESTINATION DE HONG KONG
ET OBTENEZ GRATUITEMENT
UN SURCLASSEMENT
EN PREMIÈRE.

Présentement, à l'achat d'un billet aller-retour en classe Affaires au départ du Canada, à destination de Hong Kong ou de certaines villes sélectionnées au-delà de Hong Kong, vous pouvez bénéficier d'une offre vraiment extraordinaire. Achetez simplement votre billet adulte en classe Affaires pour l'un de nos vols aller-retour effectué avant le 15 décembre 2000 inclusivement, et vous obtiendrez gratuitement un surclassement en Première classe pour l'un de vos vols transpacifiques (aller ou retour). Pour obtenir tous les renseignements sur notre offre spéciale «Fly Higher», communiquez avec votre agent de voyages ou avec notre service InfoFax en composant le 1 800 607-3388, rubrique 4249, ou choisissez l'icône «Promotions» au www.cathay.ca.

Choisissez Cathay Pacific. Le cœur de l'Asie.

 **CATHAY PACIFIC**

Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. L'offre de surclassement ne s'applique pas aux vols CX888/889. Le nombre de places est limité. Achat d'un billet aller-retour requis. Des restrictions s'appliquent. Malentendus (TTY) : (604) 713-2613 (à Vancouver) 1 877 609-2233 (sans frais, ailleurs au Canada).